

L'an deux mil dix-sept et le treize octobre à vingt heures trente le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle, sous la présidence de Monsieur VERRON Frédéric.

**Présents** : Mesdames COSTA, MARTHOUD, HOTTE, COUROUAU, GIROD, LEGAUT.  
Messieurs TASSAN-ZANIN, VERRON, PRAVAZ, CROZY, PERRAUD, BERTRAND, GARCIA, SARETTA.

**Absent (e)** : Madame VIGNE

**Secrétaire de séance** : Monsieur BERTRAND Loïc

## **I DELIBERATIONS**

### **1. Délibération n°41-2017 : Validation du Règlement de santé et de sécurité au travail**

Madame GIROD Virginie, adjointe, présente aux conseillers municipaux le règlement de santé et de sécurité au travail de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- VALIDE le règlement de santé et de sécurité au travail.

## **II QUESTIONS DIVERSES**

### **1. Echanges sur la participation communale aux projets pédagogiques de l'école**

- Projet de classe de neige 2018 : le Maire adjoint aux affaires scolaires informe le Conseil municipal d'un projet de classe de ski de fond en mars 2018. Le coût par élève s'élève à 353 €. Afin de finaliser le budget, l'enseignante souhaiterait connaître un montant approximatif sur la participation de la commune, étant dit que le conseil ne peut délibérer avant 2018.  
Après en avoir délibéré le conseil municipal donne un accord de principe sur un montant s'élevant à la somme de 60 € par enfant.
- Projet de classe patinoire 2018 : un deuxième projet est présenté concernant 9 sorties patinoire à la journée pour un montant global (entrées + transport + location patins) de 2431 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un accord de principe sur un montant forfaitaire de 350 €.

### **2. Subventions Contrats Ambition Région (CAR)**

Une opportunité de financement s'offre aux communes par le biais de la CCY, pour déposer des demandes de subventions concernant certaines opérations éligibles :

- a. Le premier projet concerne la voie cyclable « CINNE-PINGEONS-CURIAZ » qui permettra de relier la sortie du tunnel au Centre bourg via l'école et l'abri des lacs : une étude a été commandée qui permettra de cerner la possibilité et le coût de ce beau projet dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par la CCY, avec des financements et demandes de subventions « pilotés » par elle.
- b. Plus « spécifiques » à notre commune, 2 ou 3 projets seront présentés dans le cadre du « Plan Régional en faveur de la Ruralité » : travaux toit et façades de l'ancienne mairie « maison des associations », création d'un parking à Monthoux et au Vernatel, ou autre ?

### **3. Planification des conseils municipaux**

17/11/17, 22/12/17 puis en 2018 : 26/01, 23/02, 30/03, 27/04, 25/05, 21/06, 27/07 ou 4/08, 14/09, 12/10, 16/11, 21/12.

### **4. Vœux du Maire**

Ils sont fixés au 12 janvier à 19H à la salle des fêtes ;

### **5. PLU commission urbanisme le 26 octobre à 19h à la mairie ;**

La séance est levée à 22h15